

Prospective et perspectives sur les données des entreprises

Open Law* Le droit ouvert
Sumi Saint Auguste

Juriconnexion, 13 décembre 2022

**OPEN
LAW***

* Le droit ouvert

openlaw.fr

Y aura-t-il un nouvel écosystème autour de la donnée industrielle en 2023?

Zoom out : au voisinage des données légales des entreprises

**Incidences du calendrier de l'open data des
décisions judiciaires**

**Perspectives à la veille des règlements
européens nouveaux**

*Un momentum en 2023 et une convergence
dans les agendas autour de la donnée...*

Prochaines étapes de l'open data judiciaire

(données décisionnelles)

par lots, **avancé à 2023 !**
(en lieu et place des jugements prud'hommes)

Rappel : 3,9M décisions judiciaires en flux annuel

Une mise en application progressive

L'arrêté du 29 avril 2021 fixe les dates de mise à disposition, au plus tard, des décisions de justice par degré de juridiction et par type de contentieux

Conseil d'Etat	Septembre 2021
Cour de cassation (Jurinet)	Septembre 2021
Cours administratives d'appel	Mars 2022
Cours d'appel en matière civile, sociale et commerciale (JuriCA)	Avril 2022
Tribunaux administratifs	Juin 2022
Conseils de prud'hommes	Juin 2023
Tribunaux de commerce	Décembre 2024
1re instance en matière pénale - procédures contraventionnelles et délictuelles	Décembre 2024
1re instance en matière civile – tribunaux judiciaires y compris JAF	Septembre 2025
Procédures criminelles	Décembre 2025
CA en matière pénale - procédures contraventionnelles et délictuelles	Décembre 2025

Feuilles de route de la donnée publique

AMDAC*

Ministère de la justice

Identification et cartographie des données hors décisions de justice, en cours : référentiels, annuaires... « commodités »

Ministère de l'économie – DGE

Doctrine économique autour de la donnée entreprise structurée au sein de la DGE : un actif stratégique majeur aux enjeux avérés de compétitivité, d'innovation, et de confiance

* Administrateurs ministériels des données, algorithmes et codes source, mis en place en [avril 2021](#) et dont les feuilles de route ont été publiées en [septembre 2021](#).

Data Governance Act, Data Act

- > Réaffirme le principe d'un **open data public** et de sa réutilisation (limite notamment les accords exclusifs d'accès à de la donnée publique)
- > [Introduit de nouveaux rôles : opérateurs tiers de données personnelles]
- > Introduit une notion de **donnée industrielle ou non personnelle**
- > Encourage au **partage** des données industrielles par secteur : exemple **FR** de la mutualisation et normalisation des données agricoles (avec un impératif d'interopérabilité)
- > Innove avec un concept **d'altruisme des données** orienté vers l'intérêt général : exemple **FR** autour de la recherche en santé



Une redéfinition possible de l'écosystème de la donnée micro-économique

Les données récoltées et qualifiées issues de l'information légale des entreprises trouvent possiblement en 2023 un **rôle pivot** dans la stratégie FR ou européenne fondée sur le partage des données industrielles

À surveiller : de nouvelles logiques de filières industrielles dans la structuration et la gouvernance de la donnée sectorielle/écosystémique